



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Participation du public – Motifs de la décision

Projet d'arrêté portant renouvellement du cantonnement de pêche du golfe de Beauduc devant la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône)

Soumis à la consultation du public du 11 septembre au 09 octobre 2023

Motifs de la décision

Ce projet d'arrêté n'a suscité aucun commentaire lors de la consultation publique organisée du 11 septembre au 09 octobre 2023.

En conséquence, le projet d'arrêté sera adopté dans les termes de la consultation du public et publié au Journal officiel de la République Française.